

Qu'est-ce que le Portail Famille ?

Bienvenue sur le Portail Famille

PERISCOLAIRE
L'Aiguillon sur Vie
Brem sur Mer
Brétignolles sur Mer
Commequiers
Le Fenouiller
Givrand
Saint Hilaire de Riez
Saint Révérend

PETITE ENFANCE
Brétignolles sur Mer
Coëx
Saint Hilaire de Riez
Relais Petite Enfance

RESTAURATION
L'Aiguillon sur Vie
Brem sur Mer
Brétignolles sur Mer
Coëx
Commequiers
Le Fenouiller
Givrand
Saint Hilaire de Riez
Saint Révérend

Bienvenue
Je suis parent :
Grâce au Portail Famille, vous allez pouvoir :
- **Réserver** / **Annuler** vos prestations
- **Consulter** vos factures / **Payer** en ligne
- **Accéder** / **Modifier** votre dossier
Je suis assistant(e) maternel(le) sur l'agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie :
Grâce au Portail Assistant(e) Maternel(le), vous allez pouvoir :
- **Accéder** / **Modifier** votre dossier
- **Vous inscrire** aux matinées d'éveil et/ou événements du Relais Petite Enfance

Accéder à votre compte :
Adresse e-mail*
Mot de passe*
Se souvenir de moi Mot de passe oublié ?
Connexion

Pas de compte ?
Si vous êtes parent et que vous n'avez pas encore de compte :
Pour le créer, **vous devez vous rapprocher de votre structure enfance/jeunesse**
Si vous êtes assistant(e) maternel(le) et que vous n'avez pas encore de compte :
Pour le créer, **vous devez vous rapprocher de votre Relais de rattachement**
Merci,
Retrouvez les structures qui proposent le Portail Famille, dans le menu à gauche ou ci-dessous par commune

Découvrez les services proposés par votre commune

Ce nouvel outil, déjà présent dans 9 communes de l'Agglomération, est mis en place depuis septembre 2025.

C'est pourquoi, pour cette nouvelle année scolaire, vous avez reçu, via le cartable de votre enfant, un dossier papier à vérifier, à compléter et à retourner en mairie **le vendredi 3 juillet au plus tard.**

Bon à savoir : l'accueil de loisirs des « Aventur'Riez » a aussi rejoint ce Portail Famille.

L'équipe d'animateurs a ainsi accès à cette plateforme collaborative et à ses documents !

Mode d'emploi

Sur le Portail Famille, pour les nouvelles familles, votre compte sera créé par le service municipal en charge de la restauration scolaire.

Puis, en ligne, vous pourrez inscrire vos enfants à la cantine, mais aussi les désinscrire, notamment en cas d'absence connue (maladie, rendez-vous,...).

Enfin, ayant accès à votre dossier, vous pourrez en modifier les données, notamment numéro de téléphone, adresse mail,...

La mise en place de ce nouvel outil, accessible en ligne 24h/24 et 7 jours/7, simplifiera donc vos démarches.